

## Citoyenneté(s) et démocratie

### Colloque international du projet CitEr (L'Europe et les frontières de la citoyenneté)

6-7 Décembre 2018



Projet financé par Alliance Europa



### Appel à communications

**Lieu du colloque :** Faculté de droit, d'économie et de gestion, Université d'Angers

**Dates du colloque :** 6-7 décembre 2018

**Titre du colloque :** Citoyenneté(s) et démocratie

**Date limite de soumission des communications :** vendredi 13 juillet 2018

**Contacts pour envoi des propositions :** Félicien Lemaire : [felicien.lemaire@univ-angers.fr](mailto:felicien.lemaire@univ-angers.fr) ; Stéphanie Morandea : [stephanie.couderc-morandea@univ-nantes.fr](mailto:stephanie.couderc-morandea@univ-nantes.fr) ; Gwénola Sébaux : [gwenola.sebaux@wanadoo.fr](mailto:gwenola.sebaux@wanadoo.fr) ; Clément Thibaud : [clement.thibaud@univ-nantes.fr](mailto:clement.thibaud@univ-nantes.fr)

Inscrit dans le cadre du programme de recherche Alliance Europa et l'Institut d'études européennes et globales, le projet CitEr (acronyme de « L'Europe et les frontières de la citoyenneté ») est centré sur les processus de participation de la citoyenneté européenne. C'est un projet pluridisciplinaire qui associe sur une durée de 3 ans (septembre 2016 à septembre 2019) l'analyse philosophique, le droit, l'histoire, la sociologie et la science politique. Il s'articule autour de trois thématiques correspondant à trois axes :

Axe 1. Les citoyennetés européennes dans l'expérience impériale et coloniale ;

Axe 2. Migrations, constructions identitaires, droit des minorités ;

Axe 3. Citoyennetés et cosmopolitisme.

Après diverses manifestations dont une journée d'études destinée à faire un « Etat des lieux de la citoyenneté en Europe » (31 mars 2017) et un colloque sur « L'histoire migratoire en mouvement : France et Allemagne (XIXe-XXIe siècles) », le colloque « Citoyenneté(s) et démocratie » a pour ambition d'approfondir l'articulation de ces deux notions.

## Ligne générale du colloque

Bien qu'aujourd'hui admise et allant de soi, l'association des termes proposée au sein de ce colloque est pourtant complexe. Elle est le fruit d'une confusion des données, rendues cohérentes dans l'analyse au fil du temps. Aux différences étymologiques et sémantiques initiales, s'ajoutent en effet des différences d'usages politiques qui témoignent des distinctions fondamentales entre ces deux termes. Tandis que la citoyenneté apporte une réflexion sur l'appartenance d'un individu à un groupe, une cité, un Etat ; la démocratie représente un régime politique pensé à travers la souveraineté du peuple. C'est assez dire que la citoyenneté peut en principe s'exprimer au sein de régimes politiques autres que démocratiques : elle n'implique pas nécessairement la démocratie et n'a d'ailleurs été ni assimilée ni pensée à travers elle durant de longs siècles.

Cependant, aussi étrange que soit cette association, les significations aujourd'hui accolées à ces termes et leur omniprésence dans nos sociétés poussent à les penser ensemble sur les plans idéologique, théorique et pratique. Les crises nationales et supranationales actuelles (perte de repère face à la mondialisation et la globalisation financière, crise économique et sociale, crise d'identification des populations, crise des valeurs et des institutions, crise de la représentation et de la représentativité), que cristallise une crise de confiance politique, impliquent de redéfinir le rapport entre citoyenneté et démocratie. Les élites tentent en ce sens de réintroduire diverses formes de citoyenneté et de démocratie afin que ces mots ne restent pas des coquilles vides, en organisant notamment des espaces de citoyenneté et de démocratie participative dont la finalité première est de renforcer l'investissement des citoyens dans la vie publique. De multiples qualificatifs sont attribués à ces termes qui les rendent maintenant presque indissociables : à une citoyenneté participative, responsable, inclusive, active correspond une démocratie participative, représentative, populaire, délibérative, etc. Ces qualificatifs démontrent une interaction croissante entre citoyenneté et démocratie au point qu'on ne les distingue plus très bien dans le langage et l'action politiques. La citoyenneté renforce la démocratie par l'action participative des citoyens. Elle se charge de nouvelles connotations et occurrences en remodelant les conceptions admises sur l'identité collective autant que celles établies sur la souveraineté. La démocratie, quant à elle, charge la citoyenneté d'un contenu social et politique par le biais de l'expression du peuple. Elle réagence le rapport du citoyen à l'objet politique en l'essentialisant dans la prise de décision politique.

Dès lors, la citoyenneté est-elle nécessaire pour définir la démocratie, la légitimer ? La démocratie n'est-elle que l'expression d'une citoyenneté « démocratisée » ? Qu'apportent ces nouvelles formes, ces nouveaux contenus de citoyenneté et de démocratie, ces nouvelles expériences réelles et/ou virtuelles, permettant d'établir des échanges entre les citoyens et les institutions ? Dans un espace politique de plus en plus décloisonné, qui n'est plus simplement circonscrit à l'Etat et à ses frontières, l'intérêt des réponses à ce questionnement prend une forme accentuée en entremêlant de plus en plus les données et problèmes politiques. La citoyenneté devient en effet multiple dans sa réalité et ses figures : « citoyenneté nationale », « citoyenneté régionale », « citoyenneté européenne », mais également « citoyenneté mondiale » sous le prisme des nouvelles technologies, à partir desquelles il est déjà convenu de parler de « citoyenneté numérique » en s'appuyant sur des solidarités de conscience nées des problèmes environnementaux, de sécurité sanitaire ou plus largement des droits de l'Homme. Ces évolutions engendrent-elles la notion de progrès au sein des actions politiques, modifient-elles réellement le rapport à la démocratie ?

## **Objectif et thématiques du colloque**

L'objectif de ce colloque est de démontrer que ces deux notions comportent une pluralité de sens et de conséquences. Au-delà du simple constat de la crise de la représentation, elles invitent les disciplines à dialoguer en s'interrogeant sur les débouchés souhaités ou espérés d'un renouveau de la démocratie au travers d'une citoyenneté plus active. Se trouvent ainsi sollicitées plusieurs thématiques : celle de la réalité du lien aujourd'hui entretenue entre ces deux notions, celle de la nature exacte du modèle démocratique projeté dans cette refondation du lien entre citoyenneté et démocratie, et celle des modalités envisagées pour le renouveau des mécanismes de participation des citoyens à la vie démocratique.

### **1. La question du lien entre citoyenneté et démocratie**

Seront ici envisagées successivement les origines et fondations du rapport ; l'analyse philosophique, historique et politique des processus de démocratisation et d'apprentissage de la citoyenneté ; les incidences que cela a eu sur l'évolution dans les Etats sortant de l'autoritarisme et du totalitarisme, comme dans les Etats réputés libéraux.

### **2. Les enjeux politiques et juridiques de la rénovation du rapport entre citoyenneté et démocratie**

Sur fond de débat idéologique et politique : entre néo-républicanisme et néo-libéralisme, démocratie représentative et citoyenneté participative, se pose ici la question du modèle démocratique recherché dans ce renouveau du rapport citoyenneté-démocratie.

Subséquent se pose également la question du dépassement ou pas de l'Etat dans le rapport citoyenneté-démocratie. La citoyenneté nationale semblant être frappée de précarité, est-ce à prétendre que la Nation et l'Etat sont appelés à disparaître ; qu'émerge en conséquence une « identité post-nationale » de nature à renouveler le regard sur les fondements et les valeurs démocratiques ?

Face aux crises identitaires, quelles sont les réponses apportées par l'Europe au repli national ? L'Europe est-elle inclusive ou exclusive ? Les tensions identitaires sont-elles uniquement la conséquence du repli national ou également la conséquence du repli européen ? Quelles sont les interactions avec les crises migratoires, avec le terrorisme et le désir d'identification de certaines populations, au regard d'une conception de plus en plus élargie de la citoyenneté ?

### **3. Les modalités et le renouveau des mécanismes de participation des citoyens à la vie démocratique**

Dans le cadre de cette dernière thématique d'analyse, il s'agira d'identifier les nouvelles manières de porter les causes des citoyens sur la scène politique, en posant la question des formes alternatives à la démocratie représentative. Quel rôle jouent ou joueraient réellement les citoyens, dans ces formes alternatives, en ce qui concerne la réalité de la prise de décision ? Qu'on évoque pour cela la démocratie d'opinion ou démocratie sondagière, le pouvoir médiatique, la démocratie continue, la citoyenneté numérique, les mouvements citoyens formalisés, informels ou spontanés.

Quelle est la portée et quelles sont les limites de cette demande de renouveau du lien entre citoyenneté et démocratie ? En s'interrogeant sur ce dernier point, c'est poser la question de l'effectivité des mutations par rapport au pouvoir décisionnel de l'appareil étatique et par rapport au mécanisme représentatif.

### **Format de la communication**

La langue du colloque sera le français.

La proposition de communication (400 mots, en français) devra être accompagnée d'une présentation biographique et bibliographique de l'auteur (CV).

Envoyez votre proposition de communication conjointement à :

- Félicien Lemaire : felicien.lemaire@univ-angers.fr ;
- Stéphanie Morandea : stephanie.couderc-morandea@univ-nantes.fr ;
- Gwénola Sébaux : gwenola.sebaux@wanadoo.fr ;
- Clément Thibault : [clement.thibault@univ-nantes.fr](mailto:clement.thibault@univ-nantes.fr) ;
- Hélène DESAIVRE-MALLARD : helene.desaivre-mallard@univ-angers.fr

**Avant le 13 juillet 2018**  
**Retour sur les propositions le 17 septembre 2018**

*NB : Il ne sera pas demandé de frais d'inscription aux communicants ; l'organisation prendra en charge leur hébergement, leurs repas et leurs frais de déplacement.*

### **Comité d'organisation du colloque**

- Félicien LEMAIRE, Professeur en droit public, directeur du Centre Jean Bodin, Université d'Angers,
- Stéphanie Morandea, Ingénieur d'Etudes CNRS (DCS), Université de Nantes,
- Hélène DESAIVRE-MALLARD, chargée d'appui à la recherche Centre Jean Bodin, Université d'Angers,
- Monique BERNIER, responsable du service recherche, Faculté de droit, d'économie et de gestion, Université d'Angers,
- Pierre SECOUE, référent du Centre Jean Bodin, Université d'Angers.